

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 26.07.12**

Paris, 27 juillet 2026

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

INCENDIES

Les petites entreprises particulièrement impactées

Sur les différents théâtres d'incendies, dans le Sud-Ouest comme dans le Sud-Est, les petites entreprises sont fortement impactées par les assauts du feu. Rien qu'en Gironde, 9.500 petites entreprises ont du prendre des dispositions exceptionnelles, qu'il s'agisse d'évacuer l'entreprise, d'interrompre l'activité ou d'accompagner les salariés dans la difficulté.

Au-delà des entreprises directement touchées par les incendies, toutes les activités liées au tourisme, l'hôtellerie-restauration, l'alimentation et les services de proximité, constatent d'ores et déjà des baisses de fréquentation et de consommation.

Cette vague d'incendies s'ajoute à une succession de crises qui ont gravement fragilisé les petites entreprises françaises, la dernière étant la hausse des prix des carburants résultant des conflits au Moyen-Orient.

L'U2P qui participait aujourd'hui aux réunions gouvernementales sur cette question, a sollicité plusieurs mesures d'urgence afin de permettre aux entreprises de surmonter leurs difficultés durant la période : recours au chômage partiel, possibilité de différer le paiement des obligations sociales et fiscales, report au 31 août du délai de déclaration des sinistres aux assurances, création d'un fonds de réserve pour soutenir les entreprises dont la survie est en jeu, mise à disposition rapide d'un guide recensant les différentes aides mobilisables, accompagnement spécifique pour les travailleurs indépendants.

En parallèle, l'U2P travaille au quotidien avec ses 125 organisations professionnelles affiliées, afin d'engager les actions spécifiques qui pourraient s'avérer nécessaires.

L'U2P assure de tout son soutien les pompiers qui mènent un combat acharné pour maîtriser les flammes, et salue la mobilisation des services de l'Etat et des DREETS concernées.